

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole |
| Herausgeber: | Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture |
| Band: | 20 (1958) |
| Heft: | 7 |
| Artikel: | Economiser deux cents francs - pour devoir dépenser deux mille cinq cents francs! |
| Autor: | Piller, R. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1083194 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economiser deux cents francs — pour devoir dépenser deux mille cinq cents francs!

Chers lecteurs, vous lirez probablement deux fois ce titre sans le mieux comprendre et vous penserez au premier abord qu'il fut peut-être écrit par un «piqué». Mais le présent article a été signé afin de vous fixer tout de suite les idées. Nous vous conseillons donc de le lire en entier. Si vous êtes alors toujours d'avis qu'il a été rédigé par un piqué, nous vous indiquons le moyen d'être débarrassés à l'avenir de telles élucubrations: demandez au président de votre section d'intervenir énergiquement à ce sujet lors de la prochaine assemblée générale des délégués.

Nous avons sous les yeux la facture d'un garagiste, laquelle s'élève à fr. 2'544.70. Elle a été envoyée au secrétariat central aux fins de contrôle. Monsieur H. Fritschi, maître professionnel et membre de la commission technique, qui est notre collaborateur pour ces questions, l'a dûment examinée et trouvée en tous points conforme aux tarifs en usage. On comprendra sans peine que cette affaire nous ait préoccupé, car fr. 2'500.—, c'est tout de même une somme qui ne se trouve pas dans le pas d'un cheval et qui est difficile à payer pour la majorité des agriculteurs. Un coup de téléphone nous a immédiatement renseigné. Le moteur dont il s'agissait avait dû être totalement révisé (en pleine période de moisson !) parce que l'huile de graissage utilisée depuis quelque temps était d'une qualité inférieure. Auparavant, l'agriculteur en question employait une bonne huile de marque. Mais un voyageur se présenta un jour, et, par son boniment, réussit à le convaincre d'acheter une huile meilleur marché. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore quelle était la différence de prix entre les deux huiles. Nous ignorons de même qui était cet «honnête» voyageur. Pour simplifier, admettons que notre agriculteur soit arrivé à économiser de cette façon 200 francs par fût d'huile (mais l'économie a dû être certainement inférieure !) ... pour devoir dépenser au bas mot 2500 francs quelques mois après. Voilà le beau résultat d'une «bonne» affaire !»

Un pareil cas est cependant loin d'être unique. Il se répète nombre de fois au cours d'une année, et dans toutes les régions de notre pays. Les opinions les plus insensées sont exprimées au sujet des huiles de graissage: «On peut économiser bien de l'argent sur l'huile», disent les uns; «C'est huile pour huile», prétendent les autres; ou bien: «Que je paye un franc ou trois francs par kilo, c'est du pareil au même. Huiles de marque ou pas, elles sont toutes tirées de l'huile de pétrole. Alors, à quoi bon acheter une huile chère ?» Il est à supposer que la vente des lubrifiants, comme celle de toute autre marchandise, laisse un bénéfice, sinon personne ne s'en occuperait. Mais un gain ne peut être réalisé qu'avec de forts chiffres d'affaires. Le solliciteur qui va de porte en porte et vend ici une brosse, là un bidon, n'arrive à gagner quelque chose qu'en se rattrapant sur la «qualité». A première vue, l'agi-

culteur peut bien épargner quelques francs avec de l'huile bon marché. Mais les funestes conséquences d'une telle opération ne tardent pas à se montrer. Il vaut donc cent fois mieux s'en tenir à une bonne huile de marque, vendue par un fournisseur sérieux, et dont la qualité est contrôlée périodiquement par notre organisation au moyen d'analyses effectuées par le LFEM (Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, Zurich). En achetant de l'huile de graissage, on pensera donc toujours au coût d'une révision totale du moteur, lequel se monte au moins à 2500 francs. Un moteur vaut finalement bien plus que cette chèvre du paysan de la montagne à qui l'on donnait chaque jour une plus petite ration de foin et qui finit par exhaler son dernier souffle juste au moment où son propriétaire croyait avoir réussi à l'habituer à se passer de nourriture . . . !

R. Piller

Les accidents qui se produisent avec les batteuses

Quelques recommandations à l'intention des utilisateurs, par Werner Walther, entreprise de battage, Münchenbuchsee (BE)

Transport de la batteuse

L'emploi des batteuses comporte des risques déjà au moment de leur transport et de leur installation. Lorsqu'on les déplace, il faudrait qu'elles puissent être accouplées au tracteur d'une façon qui offre une parfaite sécurité. On vérifiera soigneusement la solidité du **timon** et du **dispositif de remorquage**. Les boulons cassés ou manquants sont à remplacer et les écrous ayant du jeu à resserrer. Un sabot d'arrêt doit toujours se trouver à portée de la main. Pour déplacer la batteuse en la tirant par derrière, on n'utilisera ni chaînes, ni cordes. Une forte pièce de bois, munie de dispositifs d'attelage permettant de la fixer avec sécurité aussi bien au tracteur qu'à la batteuse, représente une excellente solution. En descendant une pente — la rampe d'accès à la grange, par exemple —, on aura soin d'avoir le sabot d'arrêt en main! Le conducteur du tracteur doit veiller à ce moment-là à ce que sa machine roule exactement devant la batteuse pour que le poids de cette dernière ne puisse pousser le tracteur de côté. Il va sans dire qu'il faut de **bons freins** sur toute batteuse. Si une batteuse risque de se renverser en roulant en terrain incliné ou en tournant avec les roues fortement braquées, on ne doit jamais la soutenir avec la main en se tenant sur le côté

vers lequel elle penche. Le plus simple et le plus sûr est de fixer 1 ou 2 cordes à la batteuse du côté dangereux et de les lancer par-dessus pour s'en servir en se tenant de l'autre côté. De cette façon, on pourra bien mieux la redresser tout en ne risquant pas d'être écrasé. Quand on fait rouler la batteuse en arrière, l'homme qui est au timon se trouve exposé à recevoir les chocs de ce dernier lorsque les roues passent sur les inégalités du sol de la cour de la ferme ou de la fourragère. Aussi fera-t-il bien de se tenir tout à fait à l'extrémité du timon afin d'éviter d'être touché. On peut également fixer des cordes au bout du timon pour que deux ou plusieurs hommes puissent le diriger. Dans ce cas, il est alors nécessaire que le tracteur avance lentement.

Installation de la batteuse et battage

Il arrive fréquemment que la batteuse doive être mise en station de telle façon qu'on obtienne le plus grand rendement possible dans le temps le plus court et avec peu de personnel. Dans de semblables conditions, on ne peut toujours accorder l'attention voulue à la question de la sécurité. Le personnel devrait donc faire preuve de la plus grande prudence pendant le travail. Le chef de battage a le